

Par mesure d'hygiène, les ordures ménagères doivent être placées dans des sacs fermés à l'intérieur des bacs collectifs. Il est interdit de déposer des déchets au pied des conteneurs.

Les déchets volumineux, toxiques, électriques... seront déposés en déchetterie, et les emballages au point tri.



// LES DÉCHETTERIES

Déchetteries	Localisation	Jours	Heures
St Pardoux	La Croix des Vignes	Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi	9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Verruyes	Marcilly	Lundi, mercredi, vendredi, samedi	9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Retrouver les horaires d'ouverture de l'ensemble des déchetteries du SMC sur le site www.smc79.fr

➔ Déchets acceptés

Batteries, bois, cartons, déchets végétaux, cartouches d'imprimantes, huiles mécaniques usagées, piles, radiographies médicales, métaux, toxiques, appareils électriques, huiles alimentaires, lampes, néons, gravats, plastiques...

Papier, verre, emballages dans les bornes d'apport volontaire dédiées.

➔ Contrôle d'accès

Chaque foyer du SMC peut obtenir gratuitement, sur demande, une carte qui donne accès indifféremment à toutes les déchetteries du SMC.

Pour obtenir une carte, envoyer la copie de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, ou pour les nouveaux habitants un justificatif de domiciliation à demander en mairie par courrier au :

Les points de tri



SMC
BP 23 - 79403 SAINT MAIXENT L'ÉCOLE Cedex
 ou par mail à smc4@smc79.fr



Pour le recyclage, il est important de respecter les consignes de tri de chaque borne.
EMBALLAGES : Bouteilles et flacons en plastique, petits cartons, briques alimentaires, emballages métalliques.
PAPIERS : journaux, magazines, publicité, enveloppes, annuaires, catalogues, livres...
VERRES : bouteilles, pots, bocaux.

Merci de laisser ces points tri propres, pour préserver un cadre de vie agréable, pour éviter tout risque (verre cassé).

Icône vert = Borne Verre uniquement
Icône rouge = Bornes Papier, Verre et Emballages

 Déchetterie

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec le SMC au **05 49 05 37 10** ou par mail à smc4@smc79.fr

MOINS DE PROSPECTUS DANS SA BOÎTE AUX LETTRES C'EST POSSIBLE !!!



Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies de prospectus, de publicités ou de journaux gratuits. Ces courriers non adressés représentent chaque année plus de 35 kg par foyer (donnée ADEME).

C'est autant de déchets à collecter et à traiter... à la charge de la collectivité. Pour ceux qui ne lisent pas les publicités, et désirent ne plus les recevoir, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

Ainsi, le SMC, en partenariat avec le Conseil général met à disposition des autocollants stop-pub. Ils sont disponibles en mairie et au SMC.